

École élémentaire Les Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 7 mars 2024

Parents élus : Mme André-Chenaud, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Ferry, Mme Roy, Mme Robitaille, Mme Oubahmane, Mme Coutet, Mme Viret, Mme Vieira, M. Maluski.

Enseignants : Mme Aubertin-Ridolfi, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrussot, Mme Ludwig, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentantes de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale, Mme Roig-Pons Isabelle (responsable éducative de quartier).

DDEN : M. Delion

Directrice du périscolaire : représentée par M. Petite Nicolas

Absents excusés : Mme Lejeune (parent élu), Mme Jacotot (directrice périscolaire).

Ouverture de la séance à 17 h 30.

Inscription pour l'année scolaire 2024-2025

→ Prévisions par niveaux à partir des effectifs 2023-2024
15CP – 20CE1 – 21CE2 – 28CM1 – 28CM2 soit 112 élèves

Changement de procédure d'inscription : La ville de Dijon a fait le choix de proposer une nouvelle plate-forme d'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2024

Les inscriptions des nouveaux CP et nouveaux arrivants se réaliseront désormais en 2 étapes :

- Étape 1 : Pré-inscription sur "**eservices.dijon.fr**" ou dans les mairies de quartier
- Étape 2 : Admission par les directions d'école

Cette nouvelle plate-forme sera accessible à partir du 4 mars 2024.

Pour la communication aux familles gérée par la ville :

- des flyers ont été distribués dans les Maisons d'Éducation Populaire, points d'accueil, Établissements d'accueil du jeune enfant, structures d'accueil social et bien entendu les écoles et les périscolaires
- information sur Dijon Mag, Dijon infos familles, journaux d'informations électroniques, Appli OnDijon, Application Kiddiz pour la petite enfance (inscriptions petites sections) et **un sms envoyé à tous les parents de grande section pour l'inscription en CP.**

- décisions de la Commission de dérogations seront connues après la mi juin.

Carte scolaire : Pour la rentrée 2024, **nous perdons 18 élèves** et par conséquent **nous subissons une fermeture de classe.**

Donc la rentrée 2024 se fera avec **5 classes.**

Poursuite de scolarité

Cette procédure a été avancée d'un mois par rapport aux années précédentes.

Orientation 6ème

- 1er février : ouverture de l'application Affelnet 6ème (application qui gère l'orientation des élèves de CM2).
- 16 février : édition et remise aux familles de la fiche de liaison **Volet 1 (vérification des adresses) → retour au plus tard le 04/03.**
- 13 mars : édition et remise aux familles de la fiche de liaison **Volet 2 (choix de l'orientation) → retour au plus tard le 29/03 avec les documents de dérogation si nécessaire.**
- 6 avril : fermeture de l'application Affelnet 6ème.
- 30 mai : résultats affelnet 6ème pour les écoles.
- A compter du 30 mai : réunion de la commission de liaison école collège.

Déroulement de la scolarité : CP au CM2

- 12 mars (au plus tard) : transmission aux parents de la fiche dialogue avec la proposition du conseil des maîtres → **retour au plus tard le 29/03.**
- 6 mai (au plus tard) : notification aux familles des décisions du conseil des maîtres à l'aide de la fiche dialogue → **retour au plus tard le 24/05.**

Gestion des conflits entre élèves

Votre enfant vous parle d'un problème avec un autre élève à l'école, comment réagir ?

Problèmes : bousculades, insultes, coups, échanges verbaux inappropriés ...

Contextes : chamailleries de cour, intimidations (ponctuelles ou régulières)

→ **Si vous estimez qu'il est nécessaire de contacter l'école (en fonction de la gravité et/ou de la récurrence)**, établir en premier lieu avec votre enfant sur quel temps s'est déroulé le problème : scolaire et/ou périscolaire.

→ **Contactez la bonne instance pour échanger ou informer** si votre enfant n'a pas prévenu un adulte de l'école :

- école : l'enseignant de votre enfant dans un premier temps et le directeur de l'école si besoin dans un second temps.

- périscolaire : un animateur permanent dans un premier temps et la directrice du périscolaire si besoin dans un second temps.

L'école et le périscolaire sont **en constante communication** sur ces problématiques.

Ils **agissent** quand ils ont été informés. Cela demande aussi du temps pour analyser au mieux la situation afin de mettre en place une réponse adaptée.

Les punitions restent dans **le cadre du règlement de l'école.**

Programme PHARE

- Présentation du protocole national de prise en charge d'une situation de harcèlement en école (voir document en annexe).
- Présentation des résultats des questionnaires donnés aux élèves de CE2 à CM2 courant novembre 2023 (voir document en annexe).

Fête de carnaval du 16/02/2024 : bilan

Toujours positionné le jour des vacances d'hiver, les festivités se sont déroulées au sein de l'école. Pour l'instant, il est toujours trop compliqué de défiler dans le quartier.

Nous n'avons pas relancé d'action et d'animation communes avec le collège Malraux cette année.

Nous remercions les parents investis au comité des fêtes pour l'organisation de cette fête ainsi que ceux ayant aidé le jour même.

Carnaval 2024

Dépenses : 103,10 € Recettes : 681 € Bénéfices : 577,90 €

Pour rappel :

Carnaval 2023 : 325,24 € (615 € – 289,76 €) - 6 classes

Carnaval 2020 : 540,14 € (766,10 € – 225,96 €) - 7 classes

Carnaval 2019 : 614,37 € (818 € – 149,40 €) - 7 classes

Carnaval 2018 : 478,39 € (772,50 € – 294,11 €) - 7 classes

Carnaval 2017 : 781,36 € (1042 € – 260,64 €) - 8 classes

Informations diverses

→ Stages de réussite dans le cadre des vacances apprenantes :

Le deuxième stage s'est déroulé durant la première semaine des vacances d'hiver (19 au 22/02/2024) de 9h à 12h sur les 4 jours.

- 4 enseignants ont assuré les cours (2 de l'école Les Coteaux du Suzon et 2 de l'école Château de Pouilly).

- 13 élèves (uniquement de l'école).

→ Café famille :

- Le premier "café famille" de l'année planifié le jeudi 30 novembre (Thème : Que faire avec ses enfants pendant leur temps libre ?) **a été annulé** : 1 personne présente.

- Le second planifié le jeudi 1er février (Thème : Les écrans et vos enfants – avec un intervenant du centre numérique) **a été annulé** : 1 personne présente.

→ **ÉCHEC** : l'opération est définitivement abandonnée.

→ Projet "chorale" : une information a été envoyée aux familles avant les vacances d'hiver avec la date du concert (11/06/24) et les 1ères modalités afin que les familles puissent s'organiser. Pour les enfants, il y aura une répétition générale le lundi 10/06 au matin à la Vapeur.

→ Intervention infirmière scolaire (Mme Ladier) :

Intervention à venir auprès des CM2 (2 séances par classes) : Éducation à la sexualité

→ Intervention en allemand :

Des élèves du collège Malraux et du lycée Charles de Gaulle encadrés par Mmes Rousselle et Galle-Lecrubier sont intervenus dans les 2 classes de CM2 à deux reprises.

→ Festival du livre : pour rappel, au sein de l'école du 27 mai au 7 juin 2024 – dépôt d'une sélection d'ouvrages récents (en 3 exemplaires) – découverte des livres par les enfants – possibilité d'achat – bénéfice de 20 % sur la recette.

→ Exercice PPMS :

Le second exercice PPMS a été réalisé le 14 février 2024 : choix d'un risque majeur dans le quartier de l'école → confinement dans le gymnase, les différentes missions de chacun ont été rappelées.

→ Système d'alerte PPMS :

La mairie de Dijon va mettre en place différents systèmes d'alerte en fonction des risques au sein des établissements scolaires.

- Présentation du document fourni lors de la présentation aux directeurs.

→ Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 5 octobre. **Le bénéfice est de 923,88 €**

- Les photos de fraternités avec la maternelle ont été réalisées le mercredi 4 octobre (gestion maternelle) → **versement de 17,80 €** comme bénéfice pour l'élémentaire.

→ Cotisations :

- Demandées aux familles (pas d'obligation) – **1035 €** pour la coopérative.

→ Vente de chocolats :

- Action menée par les parents du comité des fêtes à l'occasion de Pâques pour aider au financement des sorties scolaires. Action en cours.

D'après la confirmation de réception de la commande, le bénéfice devrait être proche de **500 €**

→ **Vente brioches :**

- Action menée par les parents du comité des fêtes début février pour aider au financement des sorties scolaires.

Dépenses : 673,34 € Recettes : 890 € Bénéfices : 216,66 €

Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- **Volets et stores de classe :**

De nombreux volets fonctionnent très mal et ont besoin d'une maintenance très régulière.

→ **faire une demande pour changer tous les volets actuels par des volets électriques**

Cette demande devient très urgente car nous n'avons plus la possibilité de fermer les volets régulièrement au rez-de-chaussé.

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Rappel des activités :

- USEP : sarbacane – handball

- sorties patinoire

- projet chant, danse, sports collectifs

Projets à venir :

- randonnées, sorties trottinette, initiation boussole, ...

Les dates à retenir

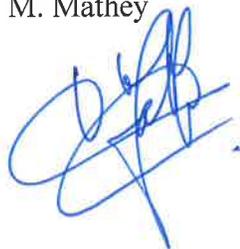
Vide-grenier : dimanche 2 juin 2024.

Le prochain conseil d'école : jeudi 27 juin 2024.

La fête de l'école : vendredi 14 juin 2024 (**Attention nouvelle date**).

La séance est levée à 19h15

Le directeur,
M. Mathey



L'enseignant,
M. Blanchet



La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme. Ferry

